

# “JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE” RECHERCHE FONDS D'AMORÇAGE



Pascal  
Monpouet

PDG  
Numicom

Avant de devenir une gazelle, il faut pouvoir naître. Numicom a fait partie des lauréats de Tremplin Entreprises, en juillet dernier. Malgré la visibilité que lui apportent les prix reçus, sa stratégie de partenariat industriel avec un opérateur télécoms et son statut de “Jeune entreprise innovante”, Numicom peine à trouver des fonds d'amorçage.

## INTERVIEW

### ■ Pouvez-vous décrire l'activité de votre société, et le stade de développement de votre projet Majook ?

Majook est une plateforme interactive à objets communicants qui combine la convivialité du jeu de société et les avantages du jeu vidéo, ou du jeu numérique interactif.

Nous testons actuellement un prototype. Pour atteindre le stade industriel et valider le marché ainsi que le concept, nous devons mener une phase d'expérimentation. Nous sommes actuellement en pourparlers avec un opérateur de télécommunications.

Si ce partenariat aboutit, deux personnes supplémentaires, détachées par cet opérateur, devraient nous rejoindre pour créer une nouvelle structure dédiée au

déploiement de la solution. Cela porterait l'équipe projet à six personnes.

### ■ En termes de financement, comment fonctionnez-vous à l'heure actuelle ?

Depuis la création de Numicom, en 2000, nous avons eu une stratégie d'auto-incubation. Il était impossible d'intégrer un incubateur ou de bénéficier de gros financements. Nous avons donc réalisé un tour de table avec quelques actionnaires de proximité, et nous avons développé une entreprise avec une double vocation : une vocation de long terme, qui était d'incuber le projet innovant Majook, et une vocation de court terme, qui était de survivre !

### ■ De quelles aides avez-vous bénéficié ?

En 2003, nous avons reçu de l'ANVAR 45 000 euros de prêt, remboursables en cas de succès. L'ANVAR nous a également subventionnés sous forme d'une aide à l'embauche de 25 000 euros environ, qui représentait 50 %

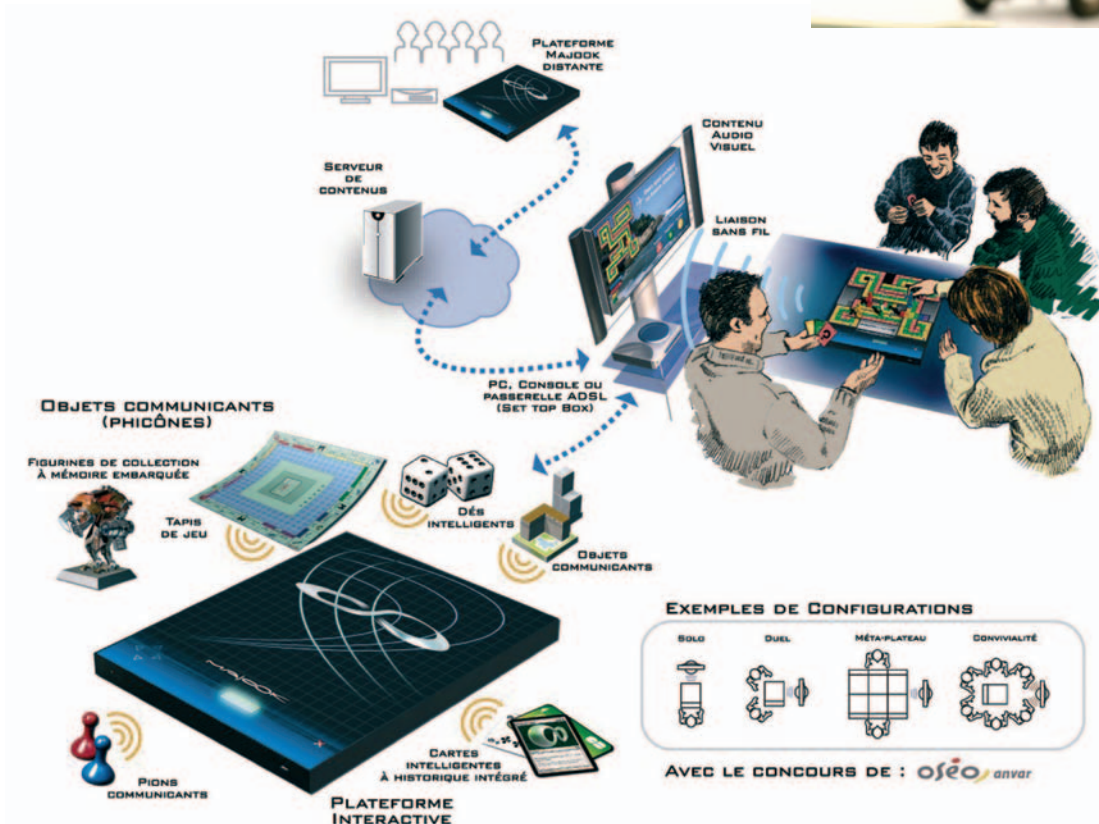
## STATUT

### Les JEI

■ La loi de finances pour 2004 a créé le statut de “Jeune entreprise innovante” (JEI). Ce statut est accordé par l'administration fiscale aux PME de moins de huit ans qui engagent des dépenses de recherche-développement\* représentant au moins 15 % de leurs charges. Ces entreprises, à condition de

répondre aux critères définis par l'administration, se voient accorder un certain nombre d'exonérations fiscales, jusqu'à leur 8<sup>e</sup> anniversaire.

\* Les dépenses de recherche retenues pour l'appréciation du statut de JEI sont définies par renvoi aux dépenses visées aux alinéas a à g de l'article 244 quater B du CGI qui ouvrent droit au crédit d'impôt recherche, c'est-à-dire sans la veille technologique.



**Le projet.** La plateforme Majook permet, via une plateforme interactive, de faire communiquer des objets communicants ou "phicônes" avec un support multimedia.

de la masse salariale d'un ingénieur de niveau DEA. Cela nous a permis de recruter un ingénieur R&D. Nous avons été lauréats Imaginnove, et avons reçu à ce titre 19 000 euros.

Enfin, nous bénéficions du crédit impôt recherche, ainsi que du statut de JEI "jeune entreprise innovante" ce qui allège considérablement nos charges sur le salaire du chercheur (*encadré*).

■ **Concernant la recherche de financements supplémentaires, quelle est votre stratégie ?**

Nous recherchons 450 000 euros en amorçage pour faire ce travail d'expérimentation en partenariat avec un opérateur télécoms. Nous avons établi un business plan que nous avons commencé à faire circuler. Cependant, il est très difficile en France de trouver des interlocuteurs pour des fonds d'amorçage. Tous les capital-risqueurs que nous avons rencontrés nous disent qu'il est un peu tôt pour les solliciter. D'autre part, la spécialisation est très importante dans ce domaine particulier des financements. Par exemple, un fonds a donné une réponse plutôt négative, a priori parce spécialisé B2B que notre projet, bien que B2B, a une finalité B2C (business to consumer).

Nous avons également démarché des business angels. Deux d'entre-eux se sont montrés très intéressés, ils étaient prêts à investir... 5 000 euros chacun. La pénu-

rie de fonds d'amorçage est un réel problème. Les fonds ne manquent pas, ils ne sont pas distribués. Il n'y a pas de prise de risque sur l'amorçage.

À chaque fois, nous faisons partie des projets reconnus intéressants, nous bénéficions d'une certaine visibilité, mais nous cherchons encore nos interlocuteurs financiers. ■

Propos recueillis par Annick Masounave

“À chaque fois, nous faisons partie des projets reconnus intéressants, nous bénéficions d'une certaine visibilité, mais nous cherchons encore nos interlocuteurs financiers.”



**L'équipe.** Deux personnes supplémentaires, détachées par un opérateur télécom, pourraient rejoindre cette équipe pour créer une nouvelle structure dédiée au déploiement de la solution Majook.